



## Comité interministériel pour la coopération au développement

### Procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2006

#### Base légale :

- Loi du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement
- Règlement grand-ducal du 14 février 1996 fixant la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement)

Membre	Ministère	Présent
BICHLER Marc	Président, MAE	Excusé
AGNES Anouk	Finances (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
BESCH Edmée	Education Nationale (suppl.)	
BRITZ Joseph	Education Nationale	<input checked="" type="checkbox"/>
FLIES Jacques	MAE (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
GEHL Georges	Environnement	<input checked="" type="checkbox"/>
GENGLER Bob	Fonction publique	<input checked="" type="checkbox"/>
GUILL Jean	Finances	<input checked="" type="checkbox"/>
JACOBY Arsène	Finances (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
KETTELS Tom	Etat - Service des Médias	Excusé
KONSBRUCK-SCHMIT Solange	Égalité des Chances (suppl.)	<input checked="" type="checkbox"/>
LEMAÎTRE Marc	MAE	
OLINGER Jean	IGF	Excusé
RIECHERT Alex	MAE, secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/>
RIES Marie-Josée	Economie	Excusée
SCHLIM Romain	Fonction Publique (suppl.)	
SCHROEDER Isabelle	Égalité des Chances	
SCHWEICH Claude	Agriculture	<input checked="" type="checkbox"/>
WAGENER Raymond	Sécurité Sociale	<input checked="" type="checkbox"/>
WAGENER Yolande	Santé	

Monsieur Bichler ayant eu un empêchement de dernière minute, la réunion est présidée par Monsieur Flies.

Monsieur Dockendorf, en charge du dossier « sensibilisation » au sein de la Direction de la Coopération, a été convié à la réunion pour la présentation du site web et du nouveau mandat du SENS (voir point 3 de l'ordre du jour).

### **1. Approbation de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour proposé est approuvé. L'ordre des sujets sous 3 est inversé pour des raisons pratiques.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 juillet 2006**

Le procès-verbal est approuvé.

### **3. Informations de la Direction de la Coopération au Développement**

#### **- Présentation du site web de la Direction de la Coopération<sup>1</sup>**

Le MAE présente succinctement le site. Il propose d'y présenter également le CID en y publiant la base légale, sa composition, son calendrier, ses ordres du jour et ses procès-verbaux.

Le Ministère des Finances, tout en marquant son accord au principe de la publication des procès-verbaux, remarque qu'il s'agit d'une pratique assez inhabituelle au niveau des administrations étatiques.

#### **- Reformulation du mandat du SENS**

Le MAE présente sommairement les objectifs du Service Éducation Nord Sud, le réseau pédagogique d'éducation au développement, rattaché au Cercle de coopération des ONGD. Le comité de gestion du SENS est constitué d'un représentant du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, du Service national de la jeunesse, du MAE, du Cercle des ONGD et des enseignants-animateurs du SENS.

Un nouveau mandat a été formulé afin de préciser les responsabilités des différents acteurs. Ce mandat a été signé entre le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et le Cercle des ONGD. Le budget du SENS pour l'année écoulé était de 108.100.- EUR. Le budget pour 2007 n'a pas encore été arrêté.

Les activités se concentrent autour de 3 points :

---

<sup>1</sup> [www.mae.lu/cooperation](http://www.mae.lu/cooperation)

- 1) organisation de formations à l'attention des enseignants et de stages pour élèves de l'enseignement secondaire à Hollenfels ;
- 2) aide « stratégique » aux ONG pour la réalisation de projets de sensibilisation et d'éducation au développement ;
- 3) travail de réflexion sur les concepts de la sensibilisation et de l'éducation au développement.

Le SENS permet de regrouper les ressources et à fournir un meilleur support aux nombreuses initiatives lancées dans les établissements scolaires.

#### **- Semaine de la microfinance 2006 (29 novembre – 1<sup>er</sup> décembre)**

Lors de l'organisation de la première semaine de la microfinance, trois engagements majeurs avaient été pris :

- 1) création de LUXFLAG, un label de qualité des fonds d'investissement de microfinance, pérennisant ainsi le secteur et constituant également un gage de qualité.
- 2) approfondissement du dialogue au niveau européen et création d'une plateforme européenne
- 3) création d'un prix européen de la microfinance

En amont de la semaine de la microfinance 2006, le Ministre de la Coopération a effectué une visite en Éthiopie afin de visiter des projets de microfinance sur place et d'avoir des entrevues avec les acteurs impliqués.

Parallèlement, on notera l'organisation de quatre « midis de la microfinance » (déjeuners-débats), dont deux ont déjà eu lieu, autour des sujets suivants :

- Transferts des migrants
- Rôle et impact de la microfinance comme outil efficace de lutte contre la pauvreté
- La micro-assurance (18 janvier 2007)
- Les fonds d'investissement en microfinance (15 février 2007)

La semaine de la microfinance 2006 a mis l'accent sur l'Europe en réunissant, en présence du commissaire européen au Développement et à l'Action humanitaire, Louis Michel, autour d'une table les acteurs européens sur des sujets d'intérêts communs. La semaine a été marquée par la constitution officielle de la plateforme européenne de la microfinance ainsi que par la remise du premier prix européen de la microfinance. Ce prix doté de 100.000.-EUR, qui a été remis en présence de SAR la Grand-Duchesse Maria Teresa et de Louis Michel, a été attribué à la fondation marocaine Zakoura, active dans le domaine du tourisme durable.

Le Ministère des Finances constate avec satisfaction que les objectifs définis en 2005 ont bien été réalisés et indique que LUXFLAG annoncera au courant du mois de janvier les premiers fonds d'investissement auxquels le label sera attribué. Il précise en outre que dans le cadre d'un MoU avec la BEI, il finance des projets dans le domaine de la microfinance en Afrique et plus précisément au Cameroun, en RD du Congo et au Ghana. La BEI entend favoriser l'émergence de nouveaux acteurs de la microfinance en Afrique.

Le Ministère des Finances abonde dans le sens du Ministère des Affaires étrangères au sujet des acteurs de la microfinance dans les pays en développement qui sont susceptibles d'être appuyés par la BEI. La BEI s'intéresserait davantage à des acteurs ayant atteint déjà une certaine taille, qui fournissent certaines garanties mais en demandent également davantage à leurs emprunteurs, et ferait l'impasse sur les initiatives à la base qui sont celles qui correspondent au mieux aux besoins des populations les plus pauvres, notamment en milieu rural.

Le Ministère des Finances note une attention accrue du secteur financier vis-à-vis du domaine de la microfinance.

Le Ministère des Finances et le MAE participent ensemble au financement du CGAP (Groupe consultatif pour aider les plus pauvres), un organisme de la BM, qui promeut la microfinance dans le monde.

Pour l'instant, il n'y a pas encore de précisions concernant le programme de la semaine de la microfinance 2007.

#### **4. Sujet proposé pour la réunion du 8 février 2007 : la cohérence des politiques**

Le CID est l'endroit par excellence pour mener la réflexion sur ce sujet qui constitue un vaste chantier et qui sera certainement soulevé par le CAD de l'OCDE lors de sa prochaine « peer review » de la coopération luxembourgeoise en 2008.

En vue de préparer la discussion, le MAE invite les membres du CID à bien vouloir transmettre un document succinct sur l'état des travaux dans leurs départements respectifs.

Le Ministère de la Sécurité Sociale remarque que la date proposée coïncide avec une conférence organisée par la présidence allemande du Conseil européen sur un sujet proche et à laquelle il participera, l'empêchant d'assister à la réunion du CID.

Il est proposé de reporter le sujet à la réunion suivante sur le calendrier (5 avril).

#### **5. Calendrier prévisionnel des réunions du Comité interministériel en 2007**

Le calendrier proposé est rapidement présenté. Il sera formellement soumis à l'avis des membres par courrier électronique dans les prochains jours.

## **6. Divers**

Le Ministère des Finances informe que le Premier Ministre a été invité à Libreville au Gabon pour l'inauguration d'un Centre régional d'assistance technique qu'il a contribué à cofinancer. Ne pouvant y assister, le Ministère des Finances propose de se faire remplacer par un représentant du MAE.